

Depuis la mi-novembre, les manifestations liées aux mouvement des gilets jaunes ont pu impacter l'activité de votre entreprise. Si cela est le cas, plusieurs dispositifs ont été mis en place pour vous soutenir : Si vous êtes un commerçant situé dans le centre-ville de Nantes et que votre local a connu des dégradations non prises en charge par votre assureur, vous pouvez peut-être prétendre au fonds de soutien porté par la ville de Nantes. Si vous êtes situé dans une des villes impactées par les manifestations et que vous avez connu une baisse d'activité d'au moins 30% sur l'ensemble de la période courant de novembre 2018 à février 2019, vous pouvez peut-être prétendre au fonds de soutien porté par la [REGION DES PAYS DE LOIRE](#). Enfin, le gouvernement a mis en place un ensemble de mesures afin d'accompagner les entreprises impactées à l'échelle nationale.